



CONSEIL SOCIAL D'ADMINISTRATION de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes réuni le 16 décembre 2025

Déclaration liminaire de vos représentants CGT

Sur un fond de guerre économique, pour la conquête de nouveaux marchés et l'exploitation des ressources dans les pays du sud, mais aussi aux portes de l'Europe, les tensions sont exacerbées, au point où cette montée belliciste pousse nos politiques dans une économie de guerre, renonçant à la voix de la diplomatie et de la paix.

Le projet de budget 2026 est particulièrement inquiétant et il est bien l'illustration de cette fuite en avant, dans la mesure où il prévoit une augmentation très importante du budget de la défense, en lui allouant 6,7 milliards d'euros. Ceci tout en installant une austérité renforcée dans tous les autres domaines, au nom du retour à l'équilibre budgétaire. Pourtant, alors que l'infime minorité des plus riches des riches n'a plus gagné depuis longtemps autant d'argent par l'exploitation des travailleurs, il existe des moyens d'équilibrer le budget de l'État sans priver les services publics de moyens, sans fermer des hôpitaux, des écoles, sans sacrifier le logement social ou la protection de l'environnement... mais encore faut-il avoir le courage de reprendre aux grands patrons la plus-value qu'ils ont prise aux travailleurs...

Dans le champ des politiques portées par le MATTE, la CGT dénonce depuis déjà plusieurs années la situation des services qui sont à l'os. Nous dénonçons aussi les transferts de parties de service, le non remplacement des agents lors des départs en retraite ou suite à mutation, la non publication de certains postes. Tout ceci entraîne une augmentation des intérimaires qui ont tendance à s'éterniser, s'ensuivent des réorganisations successives, des abandons de missions, parfois dans l'opacité la plus complète. C'est la traduction dans les services de la disparition de 6000 postes ces dernières années au sein du pôle ministériel. Cette situation provoque une augmentation de la charge de travail et des tensions très fortes, avec un effort constant d'adaptation des équipes, et aussi de la souffrance et une perte de sens. Cette surcharge globale, installée dans la durée, partout, sans perspective de fin, finit aussi par porter atteinte à la santé des agents par le stress qu'elle engendre.

Il faut un grand plan de recrutement, en particulier sur les fonctions support, tant au SG que dans les services !!

C'est absolument indispensable pour que les agents dans les unités et dans les pôles puissent se consacrer aux activités métiers pour lesquelles ils ont été recrutés, plutôt que de devoir consacrer de plus en plus de temps à assurer le fonctionnement quotidien des services. Cette dispersion et cette polyvalence imposée finit même par empêcher la réalisation d'une partie des missions.

La DREAL Auvergne-Rhône-Alpes est bien évidemment concernée directement par cette surcharge et ce manque de personnel. En dix ans, depuis la fusion de la DREAL Auvergne avec la DREAL Rhône-Alpes, les effectifs globaux ont été ramenés aux effectifs de l'ancienne DREAL Rhône-Alpes. La création des grandes régions s'est accompagnée d'un territoire largement étendu comprenant 12 départements sans réelle réduction de missions alors que les effectifs à périmètre constant sont passés d'environ 1100 postes à environ 840 ETP... cherchez l'erreur ! Dans le même temps, le nombre d'heures écrété entre 2019 et 2023, lui, ne baisse pas s'établit autour de 19 ETP, ce qui est bien le signe d'une tension qui s'accroît puisqu'en proportion de l'effectif, il s'agit d'une augmentation.

Au vu de la situation assez dégradée qui met à mal la santé des agents, nous revendiquons donc des moyens qui répondent aux enjeux environnementaux, climatiques et sociaux, des enjeux dont l'importance est partagée avec un grand nombre de citoyens et la jeunesse.

HALTE au fonctionnaire basching !!

Un discours récurrent existe qui tend à stigmatiser les fonctionnaires d'une manière générale. Ce discours est parfois intégré dans les services au point que la responsabilité des réactions d'un certain nombre d'acteurs économiques est projetée sur des fonctionnaires qui en feraient trop. Nous estimons que ceci n'est pas entendable, d'autant qu'un certain nombre d'agents exercent des activités régaliennes. Aussi, nous attendons de la direction qu'elle garantisse un exercice serein des missions qui sont confiées aux agents de la DREAL, en préservant les équipes des pressions externes et internes auxquels ils peuvent être exposés. Cela doit interroger à la fois les organisations de travail, le fonctionnement, le management au sein de la DREAL et la reconnaissance des équipes.

Une protection sociale au service des agents et non d'un assureur !

Après une année de protection sociale complémentaire obligatoire assuré par la société Alan, un premier bilan peut être fait. Bien sûr, les agents qui sont dans des situations simples (consultations classiques chez le généraliste ou un spécialiste, actes médicaux simples) constatent des remboursements très rapides. Par contre, les actes médicaux complexes peuvent très rapidement confronter l'agent à une IA bornée, des relances multiples pour enfin obtenir un remboursement. Enfin, comme c'était prévisible, et la CGT avait largement signalé le risque avant même la mise en place de l'assurance obligatoire chez Alan, des hausses de tarif très conséquentes vont frapper les agents qui ont souscrit des options dès janvier 2026... parions que pour 2027, d'autres hausses sont déjà programmées par notre « très cher » assureur ! Pour la CGT, la protection sociale ne doit pas être un service marchand qui vient enrichir les actionnaires. La protection sociale doit être basée sur le fonctionnement de la sécurité sociale : chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins.

Des primes justes et transparentes !

La question des primes et leur répartition est à l'ordre du jour de ce CSA. Toutefois, force est de constater une nouvelle fois que les dispositifs des primes sont opaques. Les critères d'attribution sont visiblement discrétionnaires, les règles de gestion peu transparentes, qu'il s'agisse des parties

modulées par rapport à « la manière de servir » comme le CIA ou même les parties fixes où la cotation des postes est parfois largement discutable. Ceci pose particulièrement problème alors que les primes deviennent une part toujours plus importante de la rémunération. Le fait que ces primes soient quasiment exclues des cotisations retraites en dehors du RAFP, qui apporte au mieux une misère, vient encore aggraver l'injustice au moment de la retraite entre les agents ayant eu la possibilité d'économiser sur ces sommes et ceux qui n'en ont pas eu les moyens. Très clairement les primes et la part qu'elles représentent dans les revenus des agents publics – bien au-delà des salariés du privé – est une rupture d'égalité entre les agents.

La CGT revendique que les primes soient intégrées dans le salaire indiciaire. Ceci à la fois pour plus de justice, mais aussi, plus tard pour contribuer à ce que les agents disposent de meilleures retraites.

Même en cette fin décembre, la CGT ne croît pas au Père Noël. Avec les personnels nous nous battons et nous continuerons de nous battre pour que les agents puissent assurer leurs missions dans de bonnes conditions matérielles et de rémunération. Nous continuerons aussi à nous battre pour que nous ne soyons plus considérés comme des variables d'ajustement comptables, mais bien des personnels fiers des missions de service public que nous assurons au quotidien.

o-o-o-o